

**2 C.A.R.A. PARTICIPATIONS**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 30 000 €**  
**Siège social : 28 rue Jean Jullien Davin**  
**26000 VALENCE**  
  
**RCS ROMANS 800 996 852**

---

**BILAN AU 31 DECEMBRE 2024**

**Exemplaire certifié conforme**  
**Destiné au Greffe du Tribunal de commerce**

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'M' or similar character, followed by a vertical line and a diagonal stroke.

Désignation de l'entreprise SAS 2 CARA PARTICIPATIONS Néant  \*

Adresse de l'entreprise 28 RUE JEAN JULLIEN DAVIN 26000 VALENCE

Numéro SIRET \* 8 0 0 9 9 6 8 5 2 0 0 0 1 1 Durée de l'exercice en nombre de mois \* 1 2 Durée de l'exercice précédent \* 1 2

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

 ACTIF IMMOBILISE  
 ACTIF CIRCULANT  
 STOCKS  
 CAPITAUX PROPRES  
 DETTES (4)  
 RENVOIS

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				3 1 1 2 2 0 2 4		3 1 1 2 2 0 2 3	
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net		Net	
		1	2	3		4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Fonds commercial *	010	012				
	Autres *	014	016				
	Immobilisations corporelles *	028	030				
	Immobilisations financières * (1)	040	042	295 339		295 339	351 418
	<b>Total I (5)</b>	<b>044</b>	<b>048</b>	295 339		351 418	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS						
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052				
	Marchandises *	060	062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066				
	Créances (2)						
	Clients et comptes rattachés*	068	070				
	Autres * (3)	072	074	72 000		72 000	90 342
	Valeurs mobilières de placement	080	082				
	Disponibilités	084	086	77 815		77 815	81 215
	Charges constatées d'avance *	092	094				
	<b>Total II</b>	<b>096</b>	<b>098</b>	149 815		171 558	
	<b>Total général (I+II)</b>	<b>110</b>	<b>112</b>	445 154		522 976	
<b>PASSIF</b>				<b>Exercice N NET</b>		<b>Exercice N-1 NET</b>	
				<b>1</b>		<b>2</b>	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		30 000		30 000
	Ecarts de réévaluation		124				
	Réserve légale		126		3 000		3 000
	Réserves réglementées*		130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *		131		339 976		329 951
	Report à nouveau		134				
	Résultat de l'exercice		136		71 611		160 025
	Subventions d'investissement		137				
	Provisions réglementées		140				
		<b>Total I</b>	<b>142</b>		444 587		522 976
	Provisions pour risques et charges		154				
		<b>Total II</b>	<b>154</b>				
	DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164				
Fournisseurs et comptes rattachés			166				
Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)			169		567		
Comptes courants d'associés			173				
Autres dettes			175				
Produits constatés d'avance			174				
	<b>Total III</b>	<b>176</b>		567			
	<b>Total général (I + II + III)</b>	<b>180</b>		445 154		522 976	
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	72 000	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

②

## COMPTES DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B 2025

Page 4

Désignation de l'entreprise SAS 2 CARA PARTICIPATIONS

## A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 2 4 | Exercice N-1 clos le 13 1 1 2 2 0 2 3 | Néant \* \*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

PRODUITS ET CHARGES DIVERS

Réintégrations

Déductions

Déficits

		Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 2 4		Exercice N-1 clos le 13 1 1 2 2 0 2 3		Néant * *		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210			
	Production vendue	biens	215		214			
		services *	217		218			
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222				
	Production immobilisée *			224				
	Subventions d'exploitation reçues			226				
	Autres produits			230				
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232				
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234			
	Variation de stock (marchandises) *				236			
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238				
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240				
Autres charges externes * :		(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)		242	195	150		
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244				
Rémunérations du personnel *				250				
Charges sociales (cf. renvoi 380)				252				
Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce)		255		254				
Dotations aux provisions				256				
Autres charges		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259				
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260				
Total des charges d'exploitation (II)			264					
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				270	195	150		
Produits financiers				280	(195)	(150)		
Produits exceptionnels				290	72 372	162 724		
Charges financières				294				
Charges exceptionnelles		dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347			1 468	
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348				
Impôts sur les bénéfices *				306				
<b>2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)</b>				310	567	1 081		
<b>B - RÉSULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	71 611	160 025		
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316				
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318				
Provisions non déductibles *				322				
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324				
Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		330	567			
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				251				
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999				
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997	
Entreprise nouvelles (44. sexies)		986						
Zone franche urbaine (44 octies A)			987					
Zones de revitalisation rurales (44. quinquies)				127				
Jeune entreprise innovante (44. sexies A)			989					
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 43 quinquies)				991				
Divers (44 quinquies)		345						
Investissements et souscriptions outre-mer			344					
Créance due au report en arrière du déficit				346				
Zone de développement prioritaire (44. sexies)				993				
Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)					138		342	
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G							350	
							68 400	
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b>								
		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352	3 778	354		
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356				
Déficits antérieurs reportables : * .....		dont imputés sur le résultat :						
							360	
<b>RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS</b>								
		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370	3 778	372		

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres titres immobilisés	295 338		
TOTAL	295 338		
TOTAL GENERAL	295 338		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres titres immobilisés			295 338	295 338
TOTAL			295 338	295 338
TOTAL GENERAL			295 338	295 338

### Etat des amortissements

Néant

**- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

### Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations - Participations (10 à 50% du capital détenu) - 2CARA		10.00	
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

220 530

117 637